

Arts&Savoirs

**Organise une soirée « JAZZ »
Salle des Fêtes à Houlgate
le Vendredi 12 Avril 2024 à 20h**

Arts & Savoirs
Association intercommunale
www.artsetsavoirshoulgate.com



Arts et Savoirs Houlgate



Musiciens « MEMORANDA SWING TRIO »

- Clarinette : Dominique Bertrand
- Batteur : Sylvain Glevarec
- Piano : Christian Levadé

Swing des années 1930

Programme de la soirée

La Salle des Fêtes de Houlgate ouvrira ses portes à partir de 19h30. Un plan de tables sera affiché afin que vous puissiez vous installer confortablement.

➤ Dîner à 20h

Apéritif kir cassis, deux bouchées apéritives

Velouté de St-Jacques aux cèpes, feuilleté au sésame

Suprême de volaille fermier des Landes à l'Andalouse, risotto

Camembert

Entremet de Normandie (mousse caramel, biscuits petits beurre et insert pommes)

Vins & café

➤ Ambiance musicale

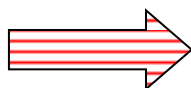
Les musiciens vous accompagneront tout au long de cette soirée.

Profitez de ce bonheur de dîner dans une atmosphère JAZZY.

Bonne soirée à toutes & tous.

Coût : adhérents : 48€ - Non adhérents : 55€

Coupon réponse ci-joint



Coupon réponse : « Soirée Jazz » prévue le Vendredi 12 Avril 2024

Participant 1 Nom,Téléphone.....

Participant 2 Nom,Téléphone.....

Adresse Mail :

Adhérent x 48€ = Non adhérent x 55€ =

Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs, sous enveloppe avec indication « Arts et Savoirs », à déposer à la Mairie de Houlgate

Avant le vendredi 15 Mars 2024

Pour tout renseignement : Maryse Vernochet – 06.81.43.80.41
maryse.vernochet@orange.fr

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant le voyage nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant le voyage nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant le voyage, nous retenons 80% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.

J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :